

26PROC018735652 2026-03-30

REPUBLIQUE HELLENIQUE
AMBASSADE DE GRECE AU LUXEMBOURG

Informations : Mr Zacharias Tsiatsoulis

27, rue Marie Adélaïde

L-2128 Luxembourg-Ville

Tél. : (+352) 44 51 93

Fax : (+352 45 01 64)

e-mail : gremb.lux@mfa.gr

Luxembourg, le 30 mars 2026

A.P.F 085/25/AS 150

A l'intention de : CK Office Technologies

2 rue Leon Laval

L-3372 Leudelange

AVIS DE MARCHÉ – APPEL D' OFFRES

Type de marché : Achat de photocopieur Konica Minolta C301i pour l'Ambassade de Grèce, située à 27 Rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

L'Ambassade de Grèce au Grand-duché du Luxembourg, conformément aux dispositions de la loi N.4412/2016, telle qu'elle a été modifiée et entrée en vigueur, compte attribuer la signature d'un contrat pour l'achat de photocopieur Konica Minolta C301i.

Le coût de cet achat est estimé à 4.609,62€ hors TVA et 5393,25€ avec TVA.

L'Ambassade de Grèce au Grand-Duché du Luxembourg appelle les compagnies et les personnes physiques intéressées à soumettre des offres, relatifs aux travaux ci-dessus mentionnés, selon les conditions suivantes :

- 1) Le prix du service, incluant toutes les retenues légales et la TVA, ainsi que la valeur totale des prestations fournies, ne doivent en aucun cas dépasser le budget total prévu dans l'offre.
 - 2) Le prix par unité, TVA comprise.
 - 3) La TVA correspondante.
-

26PROC018735652 2026-03-30

- 4) La durée de l'offre (l'offre devra avoir une durée d'au moins un mois)
- 5) Le règlement du montant sera effectué à l'issue des travaux.

Le critère, selon lequel l'achat sera attribué, sera celui de l'offre la plus avantageuse financièrement.

Les offres, transmises par voie électronique, doivent être envoyées au e-mail de l'Ambassade gremb.lux@mfa.gr jusqu'au mercredi, 1^{er} avril 2026.

Avant l'attribution des travaux, le moins-disant doit apporter, à l'Ambassade, les documents suivants :

1. Un certificat de sa déclaration d'impôts
2. Un certificat de son casier judiciaire vierge.
3. L'IBAN de son compte bancaire et, éventuellement, un certificat de sa représentation en vigueur.

Les offres de ceux qui n'ont pas été invités à y soumettre, ne seront pas prises en compte.

L'Ambassadrice



Christina Alexopoulou